

Ô fil de la Boivre



Réunion du CA du 3 juin 2015

Présentes : Anne-Marie, Marie, Catherine, Nicole D., Nicole P., Chantal G., Ingrid, Mireille

Excusées : Claudine T, Annie D et Chantal C.

Anne- Marie ouvre la séance à 10h00.

► Calendrier des activités année 2015/2016 :

Vous trouverez, joint à cet envoi, le calendrier prévisionnel des activités de l'association. Comme l'année passée les réunions se tiendront à la Maison des Associations (MDA). En plus des réunions habituelles, des activités exceptionnelles sont prévues chaque trimestre. Certaines dates indiquées ci-dessous ne seront effectives qu'après l'accord de la Mairie (rentrée de septembre). Le calendrier définitif sera mis alors en ligne sur le site par Chantal G.

■ Activités extraordinaires du 1^{er} trimestre (septembre-décembre 2015) :

- samedi 5 septembre, Forum des Associations à Biard : comme chaque année, l'association sera présente. Deux personnes assureront la permanence dont Anne-Marie.

- mardi 17 novembre : sous réserve de la disponibilité de la salle, journée de l'Amitié Patchwork (foyer Guillaume d'Aquitaine). Un Kit surprise sera mis au point par Catherine et Chantal G. qui se charge de rassembler le matériel nécessaire pour 60 kits contre 5€ par kit.

- mardi 8 et vendredi 11 décembre, stage pour la confection d'un sac. Le groupe sera encadré par Danielle et Elisabeth. Ce stage nécessitant la disponibilité de Danielle et d'Elisabeth, les dates restent à confirmer.

- mardi 4 décembre ou vendredi 15 décembre : repas de Noël. Mireille prend contact avec la Maison de la Formation des Apprentis afin de finaliser la réservation de la salle. Si le jour du repas retenu est le vendredi, l'association ne se réunira que l'après-midi

■ Activités extraordinaires du 2^{ème} trimestre (5 janvier-1^{er} avril 2016) :

- mardi 9 février : journée de l'amitié dentelle au Foyer.

- lundi 7 mars, mardi 8 mars : stage pojagi. La durée du stage est d'une journée. Le nombre maximal de participantes à une session est de 15 personnes. Deux jours semblent donc nécessaires. Les dates retenues sont soumises à conditions (salle libre-MDA et disponibilité de la monitrice). Le coût des 2 jours de formation s'élève à environ 600 euros plus le billet de train de la monitrice (Paris-Poitiers). Ces deux dépenses seront prises en charge par l'association. Le kit de 5 euros sera à la charge de chaque adhérente qui devra fournir le fil et les aiguilles. Catherine prend contact avec la monitrice et Anne-Marie s'occupe de la réservation de la salle, les modalités définitives seront communiquées en septembre. En son temps, les adhérentes se répartiront sur les 2 jours.

■ Activités extraordinaires du 3^{ème} semestre (26 avril-24 juin) :

- mardi 17 et vendredi 20 mai : stage Boutis sous réserve des disponibilités de Danielle et Claudine à ces dates

- vendredi 27 mai toute la journée : repas de fin d'année.

Anne-Marie transmet les imprimés de préparation du planning de réservation des salles à l'adjoint délégué aux associations, Mickaël Desvignes.

RAPPEL : l'exposition de l'association pourrait se tenir du samedi 12 novembre au dimanche 20 novembre 2016 à la Mairie de Biard, salle des mariages.

► Le repas de fin d'année est repoussé du 9 juin au 16 juin 2015. Mireille passe l'information.

► Questions diverses :

- Babys quilts : la remise des ouvrages confectionnés lors du Téléthon ne pourront être remis au CHU en juin comme prévu par manque de disponibilités de l'hôpital durant ce mois. La remise est envisagée en septembre. Anne-Marie envoie les courriers aux responsables (directeur général du CHU, directeur de communication et docteur référent au pôle femme-enfant) et Marie garde le contact avec le service de néo-natalité.

- Ouvrage collectif : Des modèles d'hexagones à réaliser en vue de l'exposition seront remis aux brodeuses par Nicole D. avant la fin du mois de juin (dès le 9 juin pour les personnes qui doivent anticiper leurs vacances) avec tissu et fil donnés par l'association. Nicole dispose d'une grille vierge et de 17 modèles, seulement 8 n'ont pas de sens de lecture et pourront être assemblés plus facilement.

- Nous avons été sollicitées par des participantes occasionnelles qui souhaiteraient participer à nos ateliers ponctuellement, lors de stages par exemple. Le CA donne son accord sous conditions : que le prix de la journée de stage s'élève à 30 euros par stage plus le prix des fournitures et sous réserve de places disponibles.

- Le produit de la vente des ouvrages du 16 juin 2015 sera versé à l'association France-Alzheimer.

La réunion s'est achevée à 11h30